



Ordre des Pharmaciens  
CONSEIL NATIONAL

18 JAN. 2016

N° R16-0038

Conseil National de  
L'Ordre des Pharmaciens  
4, avenue Ruysdaël  
75379 PARIS Cedex 08

A l'attention de  
Mme la Présidente Isabelle ADENOT

Neuilly-sur-Seine, le 8 janvier 2016

Madame la Présidente,

Vous nous avez fait part de votre contrariété selon laquelle notre série humoristique « Scènes de ménages » dévaloriserait la profession de pharmacien. Cette inquiétude repose sur la création depuis août 2015 du nouveau couple, Camille et Philippe, ce dernier étant pharmacien.

Notre série est une œuvre de fiction humoristique reposant sur des scènes de ménages du quotidien à travers quatre couples de générations différentes : Marion et Cédric les trentenaires, Emma et Fabien avec leur bébé, Liliane et José les quinquagénaires et Huguette et Raymond les septuagénaires

Depuis le mois d'août, notre série qui souhaite mettre l'accent sur la diversité, a créé une nouvelle typologie de couple, celle de la différence d'âge. En effet, comme vous l'aurez constaté, 20 ans séparent Camille et Philippe, ce qui nous permet d'explorer, sous le ton humoristique qui fait le succès de « Scènes de ménage », des problématiques inédites comme le regard des autres, le jugement des amis et des parents ou encore les attentes propres à chacun des deux personnages.

A l'instar de tous nos personnages, les caractères de Camille et Philippe sont exagérés afin d'atteindre leur fonction comique. C'est dans ce contexte que certains sketches du personnage de Philippe abordent avec humour ou de manière caricaturale sa profession de pharmacien.

Nous avons été surpris par votre courrier et sommes désolés que certains membres de votre profession aient pu être blessés, voire vexés, par certains de nos sketches. Toutefois, nous ne croyons pas qu'ils puissent avoir eu pour effet d'altérer la perception du public vis-à-vis de la profession de pharmacien et encore moins de la compétence de ses membres.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de nos salutations distinguées.

  
Yann GOAZEMFIS

**MÉTROPOLE TÉLÉVISION**

89 AV. CHARLES DE GAULLE - 92575 NEUILLY-SUR-SEINE CEDEX - TÉL 01 41 92 66 66 - FAX 01 41 92 66 10 - www.m6.fr

SOCIÉTÉ ANONYME À DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE AU CAPITAL DE 50 353 585,60 € - 339 012 452 RCS NANTERRE - SIRET 339 012 452 00084 - APE 6020A - TVA : FR31 339 012 452